

# Un numéro vert pour remettre sur les rails les décrocheurs scolaires

Ouest-France, 16 septembre 2021

Le 0 800 122 500 permet aux 16-18 ans, couverts par l'obligation de formation en vigueur depuis septembre 2020, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



Chaque année, 95 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucun diplôme, soit un taux d'abandon des études de 8,2 %. (Illustration). | SABPHOTO - STOCK.ADOBE.COM  
Ouest-France Arnaud BÉLIER. Publié le 16/09/2021 à 19h16

Un cinquième des moins de 18 ans (20,21 %) vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire que leurs revenus sont inférieurs à 1 063 euros par mois. 10,16 % des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Les raisons sont multiples, mais le décrochage scolaire en est la principale cause : chaque année, 95 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucun diplôme, soit un taux d'abandon des études de 8,2 %.

## Un entretien personnalisé

Il n'y a pourtant pas de fatalité au décrochage scolaire, estime le gouvernement. Depuis septembre 2020, l'obligation de formation pour les 16-18 ans, prévue par la loi « pour une école de la confiance », est entrée en vigueur. Celle-ci reste néanmoins méconnue. Raison pour laquelle, le gouvernement vient de mettre en place un numéro vert gratuit, le 0 800 122 500 pour mettre en relation les jeunes sans solution avec un professionnel d'une mission

locale ou d'un centre d'information et d'orientation. À la clé : un entretien personnalisé et un nouveau départ, promettent le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer et la ministre du Travail, Élisabeth Borne.

## **Différentes solutions possibles**

Les solutions sont diverses : remise à niveau, retour dans un établissement scolaire classique, contrat d'apprentissage, écoles de la deuxième chance, engagement au service national universel, garantie jeunes, inscription dans un lycée « Nouvelle chance », parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, service civique, volontariat, etc.

Le dispositif « Promo 16-18 » propose, pour sa part, un accompagnement personnalisé pendant treize semaines ; découverte de métiers variés, participation à des ateliers collectifs et à de nombreuses activités (challenges sportifs, projets culturels et solidaires), préparation au Code de la route.

Arnaud Bélier